

## RANA PLAZA, PLUS JAMAIS ÇA ! UNE LOI POUR GARANTIR CELA !

Une coalition d'ONG et de syndicats a protesté aujourd'hui à Bruxelles, en faveur d'une loi belge sur le devoir de vigilance. Elles demandent une loi qui obligerait les entreprises à respecter les droits humains tout au long de leur chaîne de valeur. Elles ont rebaptisé la Rue de la Loi "Rue de la loi devoir de vigilance" et ont réalisé un tableau vivant sur la Place de la Monnaie. Ce n'est pas un hasard si elles se mobilisent le 24 avril. Jour de la commémoration des victimes de l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh. Jour où 1134 travailleuses et travailleurs de la confection de vêtements ont perdu la vie.

Conditions de travail dangereuses, salaires de misère, travail forcé : autant d'exemples de violations des droits humains impliquant des entreprises de différents secteurs. Des décennies d'autorégulation et d'initiatives volontaires n'ont pas apporté de changement.

C'est pourquoi un grand nombre de syndicats et d'ONG réclament depuis des années une loi obligeant les entreprises à respecter les droits humains. Grâce à une loi sur le devoir de vigilance, les entreprises seraient tenues d'identifier leurs impacts négatifs potentiels sur les droits humains et sur l'environnement tout au long de leur chaîne de valeur et tenues de prendre des mesures pour les prévenir. Elles doivent établir un plan d'action et communiquer à son sujet. Les entreprises qui ne le font pas peuvent être poursuivies en justice.

Les syndicats et les ONG revendiquent également ces demandes dans les pays de production : " 8 ans après l'effondrement du Rana Plaza, les travailleuses et travailleurs de l'habillement sont toujours à la merci du bon vouloir des marques pour lesquelles ils cousent leurs vêtements. Tant qu'elles ne paieront pas davantage leurs fournisseurs, le salaire vital est une utopie. Nous avons besoin d'initiatives juridiquement contraignantes pour réaliser de réels progrès en matière de salaires, de sécurité dans les usines, etc. Les syndicats et les ONG doivent pouvoir tenir les marques juridiquement responsables si les choses tournent mal. Une législation sur le devoir de vigilance en Europe et dans les pays où les marques ont leur siège, comme la Belgique, serait un pas important dans la bonne direction." Nous partage Kalpona Akter, du BCWS Bangladesh

Un groupe d'entreprises réclame d'ailleurs également des actions dans ce sens. Début février 2021, 60 entreprises belges ont demandé au gouvernement fédéral de travailler en perspective d'une loi sur le devoir de vigilance.

Alors que certains pays voisins et la Commission européenne ont annoncé des initiatives politiques, notre pays est resté silencieux jusqu'à récemment. Mais le gouvernement actuel a promis dans son accord de coalition d'y travailler. En attendant, un projet de loi est prêt.

Sanna Abdessalem, coordinatrice d'achACT : " L'effondrement du Rana Plaza le 24 avril 2013 a montré le visage le plus laid du secteur de l'habillement. Mais des violations des droits humains sont commises chaque jour dans le secteur de l'habillement. Pendant la pandémie de COVID-19, certaines marques et enseignes ont annulé leurs commandes qui étaient prêtes à être expédiées. Les indemnités de licenciement impayées ont déjà coûté un demi-milliard de dollars aux travailleuses et travailleurs de l'habillement. Au moins un travailleur de l'habillement sur dix dans le monde a été licencié."

### **Contacts presse:**

FR Sanna Abdessalem - coordinatrice achACT - +32 483 374 088 - [www.achact.be](http://www.achact.be)

NL Sara Ceustermans - coordinateur Clean Clothes Campgne - +32 494 354 750 [www.schonekleren.be](http://www.schonekleren.be)

### **Interview et prises d'images possibles sur place :**

**A 11h15, Rue de la Loi** (entrée Jardin de la Vallée Maelbeek) : Inauguration de la Rue de la Loi devoir de vigilance

**A 13h Place de la Monnaie** : Prises de parole et tableau vivant en commémoration aux victimes du Rana Plaza

Plus d'informations :

- Découvrez les principaux éléments constitutifs d'une loi belge sur le devoir de vigilance : [Mémorandum sur la loi sur le devoir de vigilance](#)

- [60 entreprises demandent une loi sur le devoir de vigilance](#)